



VILLE DE SAINT-RAYMOND

375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1
Téléphone : 418 337-2202 – Télécopieur : 418 337-2203

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du conseil de cette ville est convoquée par monsieur le maire Claude Duplain, pour être tenue au lieu ordinaire des séances extraordinaires du conseil, le 20 novembre 2023 à 11 h et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

Ordre du jour

1. Administration de la municipalité

- 1.1 Appui à la Ville de Percé - Appel du jugement de la Cour supérieure du Québec invalidant son règlement imposant une redevance réglementaire pour contribuer au financement des infrastructures touristiques municipales

2. Trésorerie

- 2.1 Désignation des signataires des chèques émis par la Ville de Saint-Raymond et abrogation de la résolution numéro 17-12-432

3. Sécurité publique

- 3.1 Aucun

4. Transport routier et hygiène du milieu

- 4.1 Octroi d'un contrat pour la surveillance des travaux pour la mise en place d'une conduite de refoulement dédiée à l'usine Saputo
- 4.2 Octroi d'un mandat afin d'assurer le contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre du projet de construction d'une conduite dédiée à l'usine Saputo
- 4.3 Autorisation afin de procéder par appel d'offres public en vue de l'acquisition d'une niveleuse et ses équipements

5. Urbanisme et mise en valeur du territoire

- 5.1 Autorisation en vue de l'occupation du domaine public - Vallée Bras-du-Nord

6. Loisirs et culture

- 6.1 Aucun

7. Période de questions

8. Levée de la séance

Donné le 17 novembre 2023.

Vicky Morasse
Greffière